



Le 4 avril 2017

Par SDÉ, courriel et messagerie

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT

Monsieur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les versions révisées des normes de fiabilité (**HQCMÉ-2, Document 1**, version française et **Document 2**, version anglaise), ainsi que les registres des entités visées par les normes de fiabilité (**HQCMÉ-4, Document 1**, version française et **HQCMÉ-4, Document 2**, version anglaise) suite à la décision D-2017-031 de la Régie en date du 21 mars 2017 dans le dossier cité en objet.

Les versions élaguées des pièces **HQCMÉ-4, Document 1** (version française) et **Document 2** (version anglaise) seront déposées et les versions confidentielles seront transmises à la Régie sous pli confidentiel.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier